

## Préambule

Ce texte a pour objectif de définir les priorités que le Sgen-CFDT Aquitaine se fixe pour les années à venir afin de diffuser et développer son projet pour l'École, pour la formation tout au long de la vie et pour les personnels.

Une résolution est toujours le fruit de la recherche d'un équilibre entre un projet que l'on souhaite voir aboutir et les contraintes qui retardent ou limitent sa réalisation.

Le projet est connu, c'est le projet pour l'École développé par la résolution fédérale adoptée lors du Congrès Fédéral d'Aix-les-Bains en mai 2016.

D'autre part, notre action s'inscrit donc dans les orientations définies par la CFDT lors du Congrès de Marseille (2014).

Les contraintes, elles, sont liées à la conjoncture, en particulier à la conjoncture politique, et à la structuration interne de l'organisation.

### Les contraintes liées à la conjoncture.

#### Conjoncture politique.

Dans les écoles et les établissements, les effets de la création de nombreux postes à juste compensé les suppressions du quinquennat précédent.

Néanmoins, le manque de détermination politique sur certains projets (réforme des rythmes scolaires pour tous les élèves, mise en place des ESPE insatisfaisante, réforme du collège, arrivée tardive du PPCR ...) pourrait les fragiliser jusqu'au risque de les voir sérieusement mis en cause à l'occasion de changements politiques.

#### Conjoncture syndicale.

Lors des dernières élections professionnelles du 4 décembre 2014, le Sgen-CFDT Aquitaine a perdu le siège qu'il occupait en CTA à quelques dizaines de voix, ce siège doit être reconquis en rassemblant toutes nos forces dès aujourd'hui ; c'est une des priorités du Sgen-CFDT Aquitaine pour la prochaine mandature.

Sans se détourner de l'action intersyndicale collective, le Sgen-CFDT Aquitaine veillera à toujours défendre ses idées et valeurs, avec le souci de participer à l'évolution de l'école dans notre société.

### Le contexte structurel.

Dans un environnement sociétal de repli sur soi et de développement de l'individualisme, on constate un délitement progressif de l'engagement associatif, politique et syndical. Le Sgen-CFDT n'échappe pas aux effets de cette évolution.

Si l'adhésion reste le premier acte militant, il n'en reste pas moins que les adhésions de service («j'adhère pour ma carrière») se développent au détriment de l'adhésion de conviction («j'adhère pour moi et pour les autres»). C'est ce que montre la posture des adhérents abstentionnistes.

Seul le renforcement du lien avec l'adhérent nous permettra de le rapprocher du syndicat et ainsi de transformer une adhésion de service en une adhésion de conviction durable.

Nos revendications, notre capacité de négociation et la qualité de notre expertise en dépendent. Le résultat des listes présentées par le Sgen-CFDT Aquitaine aux prochaines élections professionnelles en dépend aussi.

Nous devons nous appuyer sur notre appartenance à la CFDT pour faire valoir notre méthode et notre projet fortement marqué par l'intérêt général.

Compte tenu des contraintes auxquelles nous devons faire face, le Conseil Syndical du Sgen-CFDT Aquitaine a choisi de retenir 6 domaines prioritaires de réflexion et d'action pour les quatre années à venir :

1. Renforcer le lien adhérent / syndicat pour mieux se développer sur tous les territoires.
2. Agir pour défendre et améliorer les conditions de travail et la santé au travail.
3. Faire évoluer les métiers de l'éducation.
4. Garantir le respect de tous les personnels et lutter contre la précarité.
5. Faire réussir tous les élèves.
6. Défendre une offre de formation professionnelle ambitieuse et de qualité.

## 1 – Renforcer le lien adhérent / syndicat pour mieux se développer

Pour convaincre de l'utilité d'adhérer, il faut apporter un service personnel à l'adhérent, faire connaître notre projet pour l'École et les personnels et faire savoir à tous les collègues que l'action collective peut faire avancer des dossiers et des revendications, notamment en matière de santé au travail et de conditions de travail.

Pour que les adhérents se sentent concernés par l'avenir de leur syndicat et le fassent connaître, il faut qu'ils aient un lien plus étroit avec le Sgen-CFDT Aquitaine.

Pour favoriser la syndicalisation et la fidélisation, notre syndicat doit avoir un fonctionnement plus participatif et une action dynamique en direction de ses adhérents, en menant des actions sur tous les territoires.

### **1.1 Atteindre la parité**

La parité est enfin devenue une obligation légale. De plus, pour les prochaines élections professionnelles, les organisations syndicales devront respecter la représentation proportionnelle. Le Sgen-CFDT Aquitaine met tout en œuvre pour atteindre cet objectif tant dans ses instances (CS et CE) que dans les attributions des missions et des décharges.

### **1.2 Intensifier l'information**

Le premier droit de l'adhérent est d'être informé.

La communication en direction des adhérents et des correspondants des sections d'établissement sera renforcée par une meilleure régularité des envois sur les listes de diffusion catégorielles et par le développement de l'offre d'informations réservées aux adhérents.

Le Sgen-CFDT Aquitaine doit poursuivre son développement déjà bien entamé sur les réseaux sociaux tant en utilisant les moyens proposés par la fédération qu'en intensifiant ses actions propres.

### **1.3 Rencontrer**

Quelle que soit la qualité de notre communication, celle-ci ne remplacera jamais la rencontre directe avec les adhérents et les personnels.

La multiplicité des tâches notamment institutionnelles assurées par les militants ne permet plus d'être aussi présents que nous le souhaiterions dans les établissements.

Les heures mensuelles d'information syndicales ne permettent plus de rompre l'isolement des adhérents comme de l'ensemble des collègues. C'est particulièrement vrai dans le premier degré où la fréquentation des réunions d'information syndicale est en baisse continue.

Nous ne pouvons nous satisfaire de ce constat car notre identité est fondée sur le dialogue avec les adhérents et les personnels.

Plus nombreux seront ceux qui expriment leur avis, plus les élus du Sgen-CFDT Aquitaine seront légitimes lorsqu'ils défendront les positions et revendications issues de ce dialogue.

Les pratiques développées ces dernières années pour aller à la rencontre de certaines catégories d'adhérents doivent être développées dans de nouveaux secteurs professionnels. La fréquentation de ces réunions (AG des PLP et des CPE, stages des contractuels, HMIS au Rectorat, à la DSDEN 33, rencontres pour l'EAP...), et l'attente qu'elles suscitent nous démontrent que les adhérents restent demandeurs d'un lien direct avec le syndicat.

Un effort particulier devra être fait en direction des personnels les plus isolés géographiquement ou professionnellement : administratifs, contractuels, MLDS, GRETA, GIP FCIP, CROUS ...

Les sessions de formations syndicales favorisent elles aussi les échanges sur l'évolution du métier et les pratiques syndicales. Elles alimentent la réflexion pédagogique et permettent de découvrir des militants potentiels. Le travail de formation syndicale sera donc poursuivi et intensifié.

### **1.4 Accueillir, fidéliser et impliquer**

L'accueil des nouveaux adhérents et des entrants dans le métier doit être une priorité.

L'adhésion doit être suivie le plus rapidement possible d'une prise de contact directe avec le nouvel adhérent, en particulier lorsqu'il s'agit d'une adhésion en ligne. Il s'agit de créer un lien dès le départ entre le syndicat et l'adhérent car la qualité de cette relation directe avec les militants favorise la fidélisation.

Une réflexion doit être poursuivie sur les conditions et les actions nécessaires pour favoriser et développer l'implication des adhérents dans la vie syndicale sur tout le territoire.

## **2 – Agir pour défendre et améliorer les conditions de travail et la santé au travail**

Le bilan des rencontres avec les personnels et les résultats des enquêtes menées par le Sgen-CFDT ces dernières années aboutissent à la même conclusion : les conditions de travail et le besoin de reconnaissance sont au cœur des préoccupations des personnels.

Les questions de santé au travail, d'hygiène et de sécurité, de pénibilité des métiers resteront une préoccupation centrale du Sgen-CFDT Aquitaine.

## **2.1 Santé au travail : Prévenir les risques professionnels**

La santé au travail n'est pas suffisamment prise en compte dans les ministères qui couvrent notre champ de syndicalisation, en particulier à l'Éducation Nationale.

Le Sgen-CFDT Aquitaine continue à réclamer une médecine du travail digne de ce nom, une véritable politique de prévention des risques et le strict respect des textes réglementaires relatifs à la santé au travail.

## **2.2 Conditions de travail et rémunération : Construire nos revendications avec les personnels et œuvrer pour le bien-être au travail.**

Le Sgen-CFDT Aquitaine organise des rencontres avec les personnels y compris sur cette thématique.

Nous devons informer largement les personnels des revendications que nous portons, de l'action que mènent nos représentants et des résultats que nous obtenons. (PPCR ...)

Le Sgen-CFDT Aquitaine revendique avec la CFDT, la revalorisation régulière du point d'indice. Le Sgen-CFDT Aquitaine demande la prise en charge des frais inhérents aux activités professionnelles dans des délais raisonnables (frais de déplacement, ... ) et le traitement équitable de tous les personnels sur le plan indemnitaire (ISAE ...)

## **2.3 Accompagnement des fins de carrière, reconversions et mobilité professionnelle choisie.**

Chacun peut connaître à un moment ou un autre des événements qui le fragilisent au point de rendre très difficile, voire impossible, l'accomplissement de ses missions.

Le sentiment d'usure ressenti après l'exercice de la même activité pendant plusieurs années peut aussi conduire un agent à souhaiter s'orienter vers une seconde carrière plus motivante.

Une mobilité choisie peut aussi représenter une forme de promotion en offrant de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle.

Le Sgen-CFDT revendique une véritable mise en œuvre du droit à la seconde carrière s'appuyant notamment sur les dispositifs de formation individuelle.

Il revendique en outre, la prise en charge le plus tôt possible des difficultés rencontrées par les collègues dans l'exercice de leur métier grâce à une véritable politique de Gestion des Ressources Humaines qui doit être liée avec la politique de santé au travail et les moyens de formation et de remédiation au service des collègues.

## **3 – Faire évoluer les métiers de l'éducation.**

Plus personne ne peut ignorer le malaise des personnels. Les enquêtes menées par le Sgen-CFDT dans les différents corps en témoignent, la crise des vocations le confirme.

Les enseignants se sentent parfois peu soutenus par leur administration.

Ce malaise résulte principalement de la multiplication et de la complexification des tâches imposées par nos institutions.

Comme cela a été initié pour les métiers enseignants, il faut mener à terme pour toutes les professions de notre champ syndical la redéfinition des missions pour en reconnaître la complexité et la technicité.

Le Sgen-CFDT Aquitaine revendique le retour à une véritable politique de formation initiale et continue, un service toutes tâches comprises englobant l'ensemble des activités des enseignants et veillera à l'application des nouvelles dispositions pour l'évaluation et l'avancement des personnels (PPCR).

Le Sgen-CFDT Aquitaine exige une formation et un accompagnement des enseignants pour la mise en place des nécessaires évolutions du système.

### **Formation des enseignants et personnels d'éducation.**

Le Sgen-CFDT Aquitaine intervient en faveur d'une véritable politique de formation initiale et continue. Il insiste sur la nécessaire cohérence de l'offre de formation académique et départementale, en termes quantitatifs aussi bien que qualitatifs. Il agit afin de permettre à la formation des personnels d'être aussi un espace de réflexion sur les métiers.

#### **3.1 Formation initiale.**

Le Sgen-CFDT Aquitaine ne peut se satisfaire du simple fait du retour d'une formation initiale. Il fait le constat de la grande insatisfaction des stagiaires par rapport à son contenu et à ses modalités. Cette formation doit permettre véritablement aux nouveaux enseignants de se former à « un métier qui s'apprend. »

En l'état, le recrutement des personnels d'enseignement et d'éducation au niveau master ne constitue pas une amélioration, la durée actuelle pénalise les étudiants précaires.

Pour le Sgen-CFDT, les années de formation des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation doivent être à la fois universitaires et professionnalisantes. Le Sgen-CFDT Aquitaine continuera à se mobiliser pour que l'ESPE soit en mesure de mettre en œuvre des parcours de formation initiale répondant à ces exigences. Fidèle à ses valeurs d'émancipation, le Sgen-CFDT revendique que les stagiaires soient pleinement acteurs de leur parcours de formation et considérés comme tels.

### **3.2 Formation continue**

Le métier enseignant connaît des évolutions permanentes qui nécessitent l'acquisition de compétences pédagogiques ou techniques nouvelles tout au long de la carrière. Pourtant la politique budgétaire menée ces dernières années a dramatiquement réduit l'offre de formation continue.

Le Sgen-CFDT s'implique dans les groupes de travail organisés par l'administration et réclame une offre de formation répondant aux besoins exprimés par les personnels et adaptés aux enjeux nouveaux.

Cette offre peut être dispensée auprès des équipes dans les établissements.

Le Sgen-CFDT Aquitaine ne refuse pas par principe les formations à distance mais il veille au maintien des échanges entre pairs dans des formations collectives.

La mise en œuvre d'innovations pédagogiques ne peut reposer sur le seul militantisme pédagogique. Seule une offre de formation structurée et une démarche volontariste de la part des hiérarchies intermédiaires peut favoriser l'engagement d'un plus grand nombre d'équipes pédagogiques dans des projets innovants.

### **3.3 Obligations de service et temps de travail**

Le travail en équipe, le montage et le pilotage de projets, l'investissement dans les instances de l'établissement ou de l'école, la coordination des actions diverses prévues dans les emplois du temps et au-delà, la coordination des activités pédagogiques liées au numérique, les actions de formation à l'égard des collègues débutants, le suivi et l'orientation des élèves... sont des activités importantes pour l'établissement et la réussite de tous.

Le Sgen-CFDT Aquitaine revendique la reconnaissance de toutes ces actions qui font désormais partie intégrante des missions des personnels que ce soit par des allègements de services ou des indemnités (IMP)

Cela doit aussi passer par la mise à disposition d'infrastructures permettant à chacun d'assurer dans de bonnes conditions matérielles toutes les tâches.

Dans le premier degré, il faut détacher le temps de présence des élèves de celui des enseignants. Nous continuons à revendiquer la mise en œuvre de dispositifs permettant d'avoir « plus de maîtres que de classes » pendant tout ou partie du temps de présence des élèves.

La question de l'équité entre premier et second degré est primordiale pour le Sgen-CFDT Aquitaine.

Après avoir obtenu la mise en place de l'ISAE, nous revendiquons son indexation sur le point d'indice comme c'est le cas pour l'ISOE et surtout son versement à l'ensemble des personnels du 1<sup>er</sup> degré (Enseignants référents, maîtres formateurs, conseillers pédagogiques ...)

Dans le second degré, le Sgen-CFDT Aquitaine revendique la fixation d'un volume horaire hebdomadaire à ne pas dépasser et refuse le recours systématique aux heures supplémentaires. En effet, les personnels ne peuvent travailler toujours plus sans que leur santé et la qualité de leur travail en soient affectées.

Le Sgen-CFDT Aquitaine revendique la prise en compte des conditions d'exercice pour les collègues qui prennent en charge des élèves à besoins particuliers (handicap, éducation prioritaire...)

L'amélioration des conditions de travail passe par une augmentation des taux d'encadrement des élèves et par une meilleure organisation des enseignements disciplinaires et pluridisciplinaires.

Pour réaliser ces objectifs, il faut aussi du temps reconnu pour la concertation, le travail en équipe, la gestion de groupes d'élèves à effectifs réduits, et la construction de projets pédagogiques innovants.

### **3.4 Évaluation des personnels**

Le Sgen-CFDT Aquitaine se félicite que nombre de ses revendications historiques sur l'évaluation et l'avancement des personnels aient été obtenues :

- la déconnexion entre la rémunération et l'évaluation,
- des modalités moins infantilisantes,
- la fin de la promotion au « mérite ».

Il veillera à les conforter et à les défendre.

#### **4 – Garantir le respect de tous les personnels et lutter contre la précarité**

Pour le Sgen-CFDT Aquitaine, les métiers, tous les métiers de notre champ de syndicalisation, ainsi que celles et ceux qui les exercent, quel que soit leur statut, doivent être respectés et reconnus.

##### **4.1 Personnels administratifs**

Les personnels de la filière administrative, dont l'action est essentielle au bon fonctionnement du service public d'éducation, doivent bénéficier d'une formation professionnelle de qualité, prenant en compte la complexité des métiers et l'évolution des missions. La validation des acquis de l'expérience et une rémunération à la hauteur des compétences, des responsabilités et des missions assumées doivent garantir la reconnaissance de leur engagement professionnel.

Le Sgen-CFDT Aquitaine apporte une attention toute particulière à ces personnels dont les conditions de travail se sont fortement dégradées sous l'effet des restrictions budgétaires et des réorganisations multiples liées aux politiques successives de diminution des effectifs de la fonction publique.

Afin d'aller davantage à la rencontre de ces personnels, un plan de développement spécifique est mis en œuvre. Il permet notamment d'obtenir le soutien de militants nationaux de ce secteur professionnel.

##### **4.2 Personnels de santé et sociaux**

Les assistants sociaux, les médecins et les infirmiers scolaires contribuent au bien-être des élèves des étudiants et des personnels donc à leur réussite qu'elle soit scolaire ou professionnelle. Face à la difficulté scolaire ou sociale, ils apportent leurs compétences spécifiques.

Les réductions budgétaires, les réorganisations, les postes restés vacants faute d'attractivité (bas salaires et contrats de travail précaires) et les difficultés matérielles rencontrées au quotidien ne permettent plus à ces personnels d'assurer leurs missions dans la sérénité.

Le manque de moyens et de personnels les conduit trop souvent à se limiter à la gestion des urgences, au détriment d'un travail de suivi pourtant indispensable.

Les assistants de service social doivent également avoir les moyens de porter une véritable politique sociale en direction des publics auprès desquels ils interviennent. Cela passe en particulier par la prise en charge de tous leurs frais de déplacement dans des délais raisonnables et l'attribution de moyens de communication adaptés à leurs besoins.

Au regard de leur formation (Bac + 3) et de leurs responsabilités professionnelles, le Sgen-CFDT Aquitaine revendique pour les assistants de service social la reconnaissance de leur diplôme au niveau de la licence.

Le Sgen-CFDT Aquitaine défend les conditions de travail de ces personnels dans les instances académiques et revendique les moyens nécessaires au bon fonctionnement de ces services et à l'accomplissement effectif de toutes leurs missions.

##### **4.3 Personnels non titulaires**

Le Sgen-CFDT revendique une véritable politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour que le recours aux emplois précaires se réduise.

Le Sgen-CFDT Aquitaine veille au respect de l'application des règles établies par la loi « déontologie » du 20 avril 2016.

Il continue à agir en faveur des personnels non titulaires et des précaires notamment pour qu'ils aient de véritables perspectives en matière de salaire, de formation, de reconnaissance des acquis de l'expérience et de carrière.

##### **4.4 Contrats aidés**

Ces contrats ayant un objectif d'insertion, les salariés concernés doivent pouvoir bénéficier d'une formation qualifiante et de la reconnaissance de l'expérience acquise, dans le cadre d'une VAE.

L'objectif principal de l'emploi de ces salariés doit rester leur insertion professionnelle. Il ne peut s'agir de les utiliser comme de simples moyens d'ajustement des suppressions de postes ou de missions pour lesquelles l'État ne veut pas mettre de moyens.

À ce titre, le Sgen-CFDT Aquitaine continue à dénoncer le recours beaucoup trop fréquent à ces contrats aidés pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Plus de 10 ans après l'entrée en vigueur de la loi de 2005, les missions jusqu'à présent assurées par ces personnels précaires sont de toute évidence devenues pérennes. Il est urgent de reconnaître comme il se doit ces métiers nouveaux, d'apporter une stabilité et une formation de qualité à ceux qui l'exercent.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap ne doit pas dépendre de la courbe du chômage et des aléas de la politique de traitement social de ce dernier.

## **5 – Faire réussir tous les élèves.**

Il faut rompre avec un système éducatif conçu pour favoriser des élites au risque d'exclure les plus fragiles.

### **5.1 Lutter contre les injustices sociales**

Pour que chaque élève trouve sa place dans l'école, l'Éducation nationale doit réduire les injustices sociales et favoriser la mixité sociale.

Le SGEN-CFDT Aquitaine revendique le développement de l'équité (et non simplement de l'égalité) et la lutte contre les inégalités. Il sera particulièrement attentif au maintien et au développement, à tous les niveaux, de dispositifs de suivi et d'accompagnement des élèves en difficulté. Il défendra et promouvra les initiatives pédagogiques et institutionnelles mettant l'élève au centre du système éducatif.

Le Sgen-CFDT Aquitaine est favorable au développement d'activités culturelles, artistiques, scientifiques et sportives en développant le partenariat avec les associations complémentaires de l'École qui organisent ces activités.

Le Sgen-CFDT Aquitaine reste convaincu que le socle commun est un outil et un enjeu capital pour construire une école de l'émancipation et de la promotion pour tous.

La mise en place réelle et complète du socle doit conduire à une recomposition des champs disciplinaires et des contenus à l'école comme au collège.

Chaque établissement doit être doté d'une équipe éducative complète (CPE, COP, AS, Infirmière) ; cette équipe étant chargée, avec les équipes enseignantes, de mener des actions d'informations et de prévention. Par ailleurs, il convient de favoriser le lien avec les services sociaux externes pour une prise en charge sociale globale des familles.

### **5.2 Favoriser la mixité sociale**

Les collectivités doivent définir un maillage du territoire en cohérence avec les contraintes géographiques et la recherche de la mixité. Elles doivent investir pour assurer de bonnes conditions de scolarité à tous les élèves.

La réforme de la carte scolaire, les ajustements répétés de la sectorisation et la multiplication des dérogations aboutissent parfois à des situations aberrantes en particulier dans les grands centres urbains.

Les enjeux de carte scolaire et de mixité sociale doivent être assumés avec force et conjointement par les collectivités territoriales et l'État.

Dans ce cadre, le Sgen-CFDT Aquitaine continue à réclamer le rétablissement d'une carte scolaire répondant à ces exigences.

### **5.3 Favoriser la scolarisation des élèves en situation de handicap**

En matière d'accompagnement du handicap, le Sgen-CFDT Aquitaine réclame :

La création de postes d'enseignants référents en nombre suffisant, l'amélioration de leurs conditions de travail et les moyens matériels nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Le rétablissement et le développement de formations adaptées aux besoins pour les enseignants spécialisés ainsi qu'une offre de formation pour tous les personnels d'éducation.

La professionnalisation et la pérennisation des emplois d'AVS et un recrutement en adéquation avec les notifications formulées par les MDPH.

L'ouverture et d'ULIS en nombre suffisant pour répondre aux besoins et ne pas contraindre les élèves à des déplacements trop importants.

L'instauration et le strict respect de seuils et en ULIS.

La prise en compte des élèves en situation de handicap dans les effectifs des divisions « ordinaires » qui accueillent les élèves en inclusion ainsi que la définition d'un seuil maximal pour ces classes.

### **5.4 Apporter une aide efficace aux élèves en difficulté d'apprentissage.**

Le Sgen-CFDT Aquitaine affirme que le dispositif plus de maîtres que de classes est un outil pertinent pour éviter l'installation des élèves dans la difficulté.

Pour le Sgen-CFDT Aquitaine, l'aide personnalisée n'est pas la solution miracle pour résoudre les difficultés rencontrées par ces élèves.

Face aux difficultés scolaires, il faut inventer de nouveaux dispositifs, former des personnels spécialisés, encourager la mutualisation des pratiques pédagogiques et intégrer celles expérimentées dans les dispositifs de la MLDS et non mettre en place une politique d'affichage à l'aide de bricolages vides d'efficacité.

Il est nécessaire de créer des postes d'enseignants spécialisés pour renforcer les équipes RASED et d'accroître l'accès aux formations spécialisées afin de pérenniser leurs missions de diagnostic en partenariat avec les équipes pédagogiques, de prévention, de remédiation et

d'accompagnement auprès de ces enfants tout au long de leur scolarité.

## **6 – Défendre une offre de formation professionnelle ambitieuse et de qualité.**

### **6.1 Des sorties de formation initiale sans diplôme encore trop nombreuses.**

Les non diplômés connaissent à tous les égards les plus mauvaises conditions d'insertion professionnelle. Leur vie professionnelle se caractérise par un chômage fort si ce n'est permanent au moins en début de vie active.

Face à ces constats, le Sgen-CFDT Aquitaine réaffirme ici son objectif politique majeur : 100% de jeunes qualifiés-insérés et une augmentation générale du niveau de qualification des jeunes.

### **6.2 Diversifier les orientations et favoriser les poursuites ou reprises d'études.**

Pour le Sgen-CFDT Aquitaine, les LP publics doivent jouer un rôle moteur par le maintien d'une offre cohérente de niveau 5, et une augmentation du passage niveau 5 - niveau 4.

L'implantation de BTS en Lycée professionnel, conformément à la réforme, doit participer à cette élévation du niveau de qualification.

L'organisation de passerelles concrètes et opérationnelles entre les cursus et/ou les différentes modalités de formation doit permettre la mise en œuvre effective de solutions adaptées.

Le Sgen-CFDT Aquitaine revendique une véritable politique académique de prévention du décrochage scolaire pour accompagner et favoriser une orientation élaborée tout au long du parcours scolaire.

Tous les élèves doivent pouvoir faire régulièrement le point sur leur situation et trouver les informations et les soutiens nécessaires à la construction de leur projet personnel.

L'État et les collectivités territoriales doivent assurer aux CIO les moyens humains et matériels nécessaires à la réussite de leurs missions dans le cadre du service public d'orientation.

Les enseignants, en particulier les professeurs principaux, doivent bénéficier d'informations et de formations dédiées aux questions d'orientation. L'orientation étant un champ transversal, le Sgen-CFDT Aquitaine s'appuie sur sa dimension de syndicat général pour développer des rencontres spécifiques sur ce thème et associer les personnels des CIO aux assemblées catégorielles qu'il organise.

### **6.3 Améliorer l'offre de formation, faire évoluer le réseau d'établissements**

L'offre de formation doit être suffisamment attractive pour encourager la mobilité des élèves.

Les modalités de transport, d'hébergement et de restauration sont primordiales si l'on veut inciter et aider de manière effective les élèves à sortir de leur environnement familial.

Le Sgen-CFDT Aquitaine est favorable à un maillage territorial de formation, d'où la nécessité d'associer pleinement les acteurs à la construction de la carte des formations professionnelles.

Les filières professionnelles doivent rester accessibles au plus grand nombre par le biais d'aides à la mobilité.

La prise en charge de certains coûts supplémentaires liés à l'entrée en formation doit également être possible.